

Titre de la formation

Remise à Niveau Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP 1

Objectif de formation

Actualiser, compléter et perfectionner les connaissances et compétences des agents SSIAP 1 n'ayant pas exercé leur fonction pendant plus de trois ans ou dont le diplôme a dépassé sa date limite de validité.

Durée de la formation

21 heures (3 jours) hors examen et temps de déplacement.

Profils des stagiaires :

- Agents de sécurité incendie n'ayant pas exercé leur fonction pendant plus de 3 ans
- Titulaires du SSIAP 1 dont la date limite de recyclage est dépassée
- Personnes dont le diplôme est expiré depuis plus de trois ans

Nombre de stagiaires :

12 personnes maximum par session

Prérequis :

- Être titulaire du SSIAP 1 (ou diplôme ERP 1 ou IGH 1)
- Être titulaire d'une attestation de secourisme (SST, PSE 1 ou équivalent) en cours de validité
- Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois
- Maîtrise de la langue française (écrit et oral)

Objectifs pédagogiques du programme :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH
- Identifier les évolutions réglementaires
- Maîtriser les procédures de sécurité et d'intervention
- Gérer l'évacuation du public
- Utiliser efficacement les moyens de prévention et de lutte contre l'incendie
- Tenir à jour les documents administratifs

Contenu de la formation en jour :

Jour 1 : (7h)

1. Fondamentaux de sécurité incendie (3h)

- Fondamentaux de sécurité:
 - Évacuation des occupants
 - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité
- Implantation, dessertes et voiries, isolement, matériaux de construction
- Cloisonnement, aménagements, dégagements, désenfumage, éclairage, installations techniques
- Moyens de secours, moyens d'extinction

2. Prévention (4h)

- Évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public
- Examen des dispositions constructives et techniques

Jour 2 : (7h)

3. Moyens de secours (3h)

- Agents extincteurs et moyens d'extinction (extincteurs, RIA, colonnes sèches et humides, installation fixe d'extinction automatique)
- Système de sécurité incendie (SSI)
- Rôle et principe de fonctionnement
- Composition, fonctionnement d'un système de détection incendie

4. Mise en situation d'intervention (4h)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute

- Utilisation des moyens de communication mobiles

Jour 3 : (7h)

5. Exploitation du PC sécurité (2h)

- Différents matériels du poste de sécurité (documents, plans, U.A.E, G.T.C, etc.)
- Réception des appels d'alerte interne
- Surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

6. Rondes de sécurité et surveillance des travaux (3h)

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux

7. Approfondissement pratique (2h)

- Mise en situation sur exercices pratiques
- Analyse de la séance
- Corrections et rappels

Équipe pédagogique :

- Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec expérience professionnelle
- Formateurs spécialisés en sécurité incendie
- Sapeurs-pompiers ou anciens sapeurs-pompiers

Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports de cours individuels
- Documents audiovisuels
- Poste de sécurité équipé (SSI catégorie A)
- Salle de formation adaptée
- Matériel de secourisme

- Extincteurs (eau pulvérisée, CO2, poudre)
- Robinets d'Incendie Armés (RIA)
- Bac à feu écologique
- Têtes de sprinkleurs
- Matériel de désenfumage
- Émetteurs-récepteurs
- Système de pointage et d'enregistrement de rondes
- Plans d'établissements
- Registre de sécurité

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Mises en situation pratiques
- QCM d'évaluation des connaissances théoriques
- Formulaire d'évaluation de la formation

Validation de la formation :

- Présence à l'ensemble des séquences programmées
- Participation active aux exercices pratiques
- Validation des connaissances théoriques et pratiques

Sanction de la formation :

Attestation de remise à niveau SSIAP 1 délivrée par l'organisme de formation et reconnue par le Ministère de l'Intérieur (validité 3 ans).

Financement de la formation :

- Financement employeur (plan de développement des compétences)
- OPCO (Opérateurs de compétences)
- Financement personnel
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Pôle Emploi

Recyclage :

Obligatoire tous les 3 ans (14 heures).

Délais d'accès :

Inscription possible jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles et de réception des documents requis.

Suite de parcours :

- Formation SSIAP 2 (chef d'équipe de sécurité incendie)
- Formations complémentaires en sécurité (SST, H0B0, CQP APS)
- Formation qualifiante ou diplômante en sécurité

Débouchés :

- Agent de sécurité incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) et IGH (Immeuble de Grande Hauteur)
- Agent de sécurité incendie et de sûreté
- Agent de sécurité polyvalent

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Nous consulter pour étudier les possibilités d'aménagement en fonction des spécificités du métier.

Quelques chiffres :

Taux de satisfaction :

Taux de réussite :

Taux d'abandon :